



www.mairie-bras.fr

Le journal de *Bras*

Avril 2020



**JE RESTE
CHEZ MOI
JE SAUVE DES VIES**

#RESTECHEZTOI

**ÉDITION SPÉCIALE CONFINEMENT
INFOS UTILES DE LA COMMUNE**

À CE JOUR, VOICI UN ÉTAT DE LA PROPAGATION DU VIRUS

- Malheureusement, ce 10 avril, nous comptons un cas de Covid-19. Plus que jamais, les règles de confinement doivent être respectées.
- Depuis le début, nous comptabilisons 8 personnes avec une suspicion de Covid-19
- 6 personnes ayant été infectées sont maintenant en bonne santé et peuvent sortir de leur domicile pour les premières nécessités
- Nous souhaitons un prompt rétablissement aux 2 autres personnes
- Il est rappelé que ces informations sont collectées dans le strict respect du secret médical. La mairie ne connaît pas l'identité de ces 8 personnes.
- Ne baissons pas notre vigilance, continuons à respecter les consignes de sécurité et les gestes barrières et ne sortons qu'en cas de NÉCESSITÉ ABSOLUE.
- Pour toute urgence ou besoin d'assistance, nous restons à votre entière écoute au 06.12.37.20.48

!
LE CONFINEMENT EST PROLONGÉ JUSQU'AU 11 MAI.

MAINTENONS NOTRE VIGILANCE, CONTINUONS À RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET LES GESTES BARRIÈRES.

NE SORTONS QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.

LA MEILLEURE PRÉVENTION EST DE RESTER CHEZ SOI.



LE MOT DU MAIRE

Ces 3 dernières semaines chamboulent particulièrement nos modes de vie.

Comme vous avez pu le constater la municipalité multiplie les actions afin non seulement de soutenir nos acteurs locaux et préserver leur vitalité économique, mais également de permettre à chacun d'entre nous de minimiser au maximum ses déplacements et ainsi optimiser les résultats du confinement.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des élus, actuels et nouvellement élus, qui s'engagent au quotidien pour proposer l'ensemble des services mis en place. Avec beaucoup de volonté, nous avons réussi à mettre en place un maillage de proximité !

Je remercie également l'ensemble du personnel municipal. Il nous a fallu, ensemble, réinventer un quotidien de travail dans le respect le plus strict des règles de sécurité pour chacun.

Nous avons bien évidemment mis en place avec ceux qui en ont besoin les arrêts maladie pour garde d'enfant mais ces agents continuent de donner de leur temps pour la commune. Nous avons également mis en place le télétravail lorsque cela est possible.

Malgré les difficultés rencontrées, nous maintenons la continuité du service public :

- *Le service administratif assure une permanence tous les matins sur rendez-vous (du lundi au vendredi). Il répond à toutes vos questions sur vos démarches administratives ; Il gère tout le quotidien de la commune (urbanisme, état civil...); Il traite quotidiennement toutes les factures pour soutenir les acteurs économiques dans ce moment difficile ; Il assure une relation avec les services de l'état et recueille les directives ; Il poursuit également les démarches administratives sur les projets à venir et sur l'installation du nouveau conseil municipal.*

- *Le service technique assure quotidiennement les missions de salubrité et le maintien en état de nos infrastructures.*
- *La police municipale assure sa mission de maintien de l'ordre et effectue des contrôles réguliers dans le village pour faire respecter les mesures de confinement,*
- *Le CCAS s'assure que les Brassois les plus isolés ne soient pas oubliés et appelle quotidiennement les personnes les plus fragiles.*
- *Le personnel de la médiathèque vous prépare de belles surprises avec des nouveaux projets et spectacles à venir. Ils travaillent également sur*

les nouvelles acquisitions et notre future maison de la nature.

- *Le personnel de l'école assure, avec le centre de loisirs la garde des enfants des acteurs de santé (en périscolaire). Il est réalisé également un nettoyage et une désinfection quotidienne des locaux utilisés. Il travaille également sur notre projet d'amélioration de la pause méridienne.*
- *Le centre de Loisirs vous prépare également des activités ludiques, pour vos enfants, à réaliser durant les vacances scolaires. Il travaille sur le projet « ado-sports » et également sur le plan mercredi.*

À chacun j'adresse mes plus sincères remerciements pour le dévouement dont vous faites preuve en ces circonstances. Comme vous le voyez, nous gérons le quotidien mais nous préparons aussi l'avenir et des lendemains bien meilleurs !

Ensemble, continuons à respecter scrupuleusement les règles du confinement et les règles sanitaires préconisées. Ensemble, protégeons-nous les uns les autres.

Ensemble faisons ces efforts qui vont permettre de préserver notre village.

Soyez assurés de mon entier dévouement.

Franck Pero
 Maire de Bras

PORTAGE A DOMICILE

La commune de Bras a mis en place le portage des courses à domicile, pour les personnes en situation dites « fragiles » de par leur âge, leur isolement, leur handicap...

Un portage de courses de notre magasin Utile est organisé quotidiennement du lundi au vendredi. Toutefois, afin de limiter tout risque, nous vous livrons vos courses environ une fois par semaine. Nous ne pouvons pas nous permettre de vous livrer une baguette de pain frais tous les matins ; ce serait contraire aux consignes de confinement.

- Être considéré comme une personne vulnérable "à risque",
- Être isolé et ne pas avoir de famille ou ami à Bras qui pourrait se charger de vos courses.

Si ces deux conditions sont réunies, nous vous invitons à suivre la procédure suivante :

Vos achats seront effectués par nos soins au « UTILE » de Bras selon la liste avec vos coordonnées (nom prénom, adresse et téléphone) que vous nous aurez communiquées :

- par mail : commande@mairie-bras.fr
- par téléphone : 06.12.37.20.48

La livraison de ces achats se fera à votre domicile par un membre du CCFF (centre communal des feux de forêt) reconnaissable à sa tenue orange, ou toute autre personne équipée d'un gilet jaune avec le blason "mairie de Bras".

La livraison sera faite sur rendez-vous et nous vous communiquerons le montant à régler par chèque.

Nous sonnons, nous déposons le sac, nous nous éloignons de 2 mètres au moins. Vous prenez possession de vos courses, vous déposez le chèque, puis refermez votre porte.

Ces gestes peuvent sembler « sans humanité » mais c'est tout le contraire. C'est par respect pour votre santé, votre sécurité et celles de ceux qui vous livrent que nous appliquons ces gestes stricts.

Nous vous rappelons que ce service est accessible pour vos courses qui seront effectuées au Utile de Bras mais aussi pour le renouvellement de vos ordonnances auprès de la Pharmacie de Bras.



LE MARCHÉ DU DIMANCHE MAINTENU

**CHAQUE
DIMANCHE
9h - 12h**

NOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU DIMANCHE EST UN DE NOS ACTEURS DE PROXIMITÉ ET LOCAL QUI RÉPOND AUX BESOINS DE PREMIÈRES NÉCESSITÉS ALIMENTAIRES.

Notre marché a toute sa place dans notre chaîne de solidarité et de commerce local, c'est pourquoi il est maintenu chaque dimanche.

Maintenu grâce à une demande écrite du Maire au Préfet du Var, votre marché dominical se tiendra dans les règles strictes de sécurité afin que vous puissiez faire vos achats de :

- fruits et légumes,
- olives et condiments,
- œufs frais et volaille,
- fromages de chèvre et yaourts,
- et pains.

Malgré la situation sanitaire, le marché du dimanche de Bras rencontre un franc succès.

Le système de pré-commande mis en place réussit à satisfaire les besoins alimentaires de tous tout en respectant le plus strictement les règles d'hygiène réglementaires pour préserver la santé de tous. Ensemble, poursuivons cette initiative !

Les fiches de pré-commande sont disponibles en ligne sur www.mairie-bras.fr et sur le Facebook de la commune : Mairie de Bras.

Nous vous demandons de vous déplacer INDIVIDUELLEMENT, en étant en possession de l'attestation de déplacement dérogatoire datée du jour avec la case cochée (déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans les établissements autorisés).

Respectez les distances de sécurité de 1 mètre minimum.

Un traçage au sol vous aidera à respecter ces distances.

À votre retour au domicile, lavez-vous les mains avec du savon. Ce déplacement qui répond aux besoins alimentaires, doit rester bref et ne doit pas être source à rencontres physiques.

Merci à chacun de respecter ces règles pour la santé de tous.



Les fruits et légumes de Henri

Henri est présent chaque dimanche avec le maximum de produits.

Le paiement devra se faire :

- soit en espèces
- soit par chèque à l'ordre de "Au bon goût d'autrefois"
- soit par carte bleue.

Pour pré-commander, contactez Sylvie, par téléphone, sms et mail uniquement :

- commande@mairie-bras.fr
- 06.64.67.49.23
- Date limite de commande : le jeudi précédent le jour du marché à 18h.



Les fromages de chèvre et yaourts de la ferme du deffend

Virginie vous propose :

- Fromages natures frais : 2,50 € pièce
- Fromages aromatisés (sarriette, échalote, ail des ours, curcuma et basilic) : 2,60 € pièce
- Yaourt nature au lait pasteurisé : 0.80 € pièce
- Crème dessert vanille ou chocolat au lait pasteurisé : 0.90 € pièce

Le paiement devra se faire :

- soit en espèces
- soit par chèque à l'ordre de Virginie SICARI

Contactez Virginie par TEXTO uniquement :

- 06.30.97.15.24
- Date limite de commande : samedi 12h précédent le jour du marché.



Les olives et condiments de Philippe

Philippe est présent chaque semaine avec tous ses produits.

Le paiement devra se faire :

- en espèces
- soit par chèque.



Le Pain de Bertrand Allais

Pain cuit au feu de bois de Bertrand :

- Miches de pain de 1 kg à 5 €.

Le paiement devra se faire :

- soit en espèces avec la somme exacte
- soit par chèque établi à l'ordre de "Le Rouve".

Contactez Anne par TEXTO ou mail uniquement :

- commande@mairie-bras.fr
- 06.09.28.60.60 (9h - 19h)
- Date limite de commande : samedi 12h précédent le dimanche du marché.



MARCHÉ DU DIMANCHE



Les œufs et la volaille de Laetitia

Laetitia est présente chaque dimanche avec le maximum de produits.

- les 6 œufs : 2 €
- la volaille prête à cuire (Poulet : 9,50 € le kg ; Pintade : 11 € le kg ; Canard : 10 € le kg et le lapin : 20 € pièce).

Le paiement devra se faire :

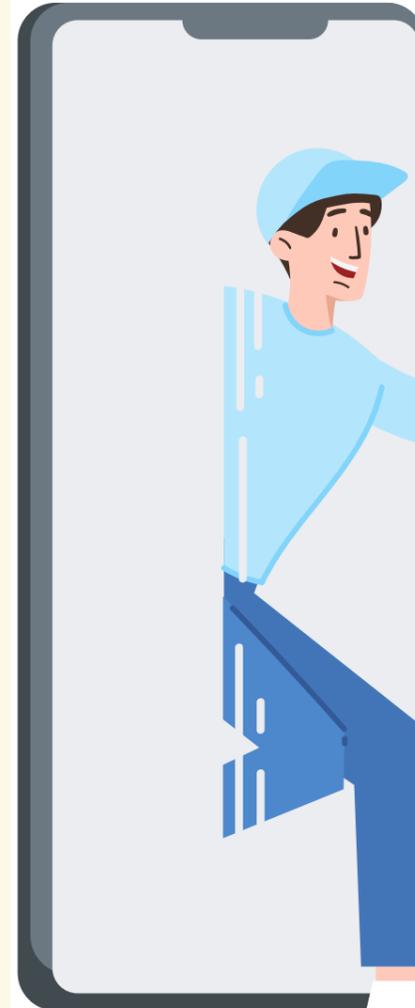
- soit en espèces
- soit par chèque.

Contactez Laetitia par téléphone ou messenger uniquement :

- 06.33.68.53.20 (9h - 19h)
- www.facebook.com/laetitia.fresnel.3
- Date limite de commande : le mercredi avant 12h pour la volaille et le samedi avant 12h pour les œufs.



PRÉ-COMMANDES DU JEUDI



NOUVEAU

UNIQUEMENT
SUR
PRÉ-COMMANDE

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE VOUS PERMETTRE DE VOUS APPROVISIONNER AU SEIN DU VILLAGE ET AINSI ÉVITER DE MULTIPLIER LES SORTIES ET LES CONTACTS LORS DE VOS RAVITAILLEMENTS.

MESURES SANITAIRES PRISES CHAQUE DIMANCHE

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES

Il est rappelé que vous devez être muni de votre attestation de déplacement dérogatoire ainsi que de votre pièce d'identité.

👉 Merci de vous présenter SEUL dans l'espace dédié au marché

👉 Vous devez vous frictionner les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée.

👉 Merci de jeter IMPÉRATIVEMENT les mouchoirs usagés dans les poubelles ou en l'absence de poubelles, de ramener vos mouchoirs usagés.

👉 Merci de maintenir QUOIQU'IL ARRIVE une distance minimale d'1 mètre avec toute autre personne. Pour ce faire vous devez :

- Respecter les distances de sécurité marquées au sol
- Respecter le positionnement des barrières Vauban
- Respecter le sens de circulation qui est matérialisé par les flèches noires

👉 Merci de prendre possession de vos commandes et/ou produits SANS VOUS ATTARDER

👉 Vous devez vous frictionner les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à la sortie.

⚠️ Seul le commerçant doit servir les clients à l'aide d'ustensiles et pinces à usage multiple dédiées — interdiction pour le client de toucher les produits

Une fois rentré chez vous :

- Bien laver à l'eau les fruits et légumes avant toute consommation
- Bien vous relaver les mains

Chaque jeudi à 15h30 sur le parking de l'école a lieu la distribution issue de la vente de quelques marchandises de nos producteurs.

A cette occasion nous vous demandons de vous déplacer INDIVIDUELLEMENT, en étant en possession de l'attestation de déplacement dérogatoire datée + heure avec la case cochée (déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans les établissements autorisés).

Il conviendra bien évidemment de :

- Respecter les distances de sécurité de 1 mètre minimum.
- Vous laver soigneusement les mains avec du savon à votre retour au domicile.
- Ce déplacement qui répond aux besoins alimentaires, doit rester bref et ne doit pas être source à rencontres physiques.
- Chacun sera prié de respecter ces règles pour la santé de tous.

DATE LIMITE DE COMMANDE : chaque mercredi à 16h00



*Les fromages de chèvre
de la Ferme de Cabreto*

Cécile vous propose :

- fromages natures frais, demi-frais, affiné, demi-sec ou sec : 2,20 € pièce.
- fromages au poivre ou à la sarriette au prix de 2,40 € pièce.

Le paiement devra se faire :

- soit en espèces avec la somme exacte
- soit par chèque établi à l'ordre de "Cécile SOUEF".

Contactez Cécile uniquement par texto :

- 07.71.21.32.52 (9h-19h)

Pain cuit au feu de bois de Bertrand :

- Miches de pain de 1 kg à 5 €.

Le paiement devra se faire :

- soit en espèces avec la somme exacte
- soit par chèque établi à l'ordre de "Le Rouve".

Contactez Anne UNIQUEMENT par texto ou par mail :

- commande@mairie-bras.fr
- 06.09.28.60.60 (9h-19h)



*Poulet rôti (classique ou fermier)
de Christophe Battestini*

Christophe vous propose :

- le poulet classique : 9 €
- le poulet fermier : 15 €
- l'accompagnement de pommes de terre sautées au jus de poulet et au thym : 1,50 €.

Le paiement devra se faire :

- soit en espèces avec la somme exacte
- soit par chèque établi à l'ordre de "Christophe BATTESTINI"

Contactez Christophe UNIQUEMENT par texto :

- 06.27.79.33.20 (9h-19h)



*Les fraises
de Brignoles*

Marjorie vous propose :

- la barquette de fraises de 500 grammes : 6 €.
- À partir de 5 barquettes : 5 € la barquette.
- À partir de 10 barquettes : 4,50 € la barquette.

Le paiement devra se faire :

- soit en espèces avec la somme exacte
- soit par chèque établi à l'ordre de "Marjorie FREDERIC".

Contactez Marjorie par mail, texto ou messenger :

- y.frederic612@laposte.net
- 06.17.82.06.40 (9h-19h)
-  labrignolaise

NOUVEAU

UNIQUEMENT LE 30 AVRIL



*Plants bio
de Laetitia Dietrich*

Nouveau en pré-commande, les plans bio de Terre de Sita.

En ces temps confinés, contre vents et virus, la production de superbes plants bio bat son plein à Varages, sur les Terres de Sita.

La fête du printemps est évidemment annulée mais on ne s'arrêtera pas de planter pour autant, bien au contraire !!

MODALITÉS :

Vous pouvez cliquer sur le lien suivant pour consulter la liste de tous les produits que Laetitia vous propose.

<https://www.fichier-pdf.fr/2020/04/10/plants-30-avril-2020-bras/>

Vous complétez votre commande et vous l'envoyez par mail à commande@mairie-bras.fr.

- Date limite des commandes : 23 avril à 18h00
- Retrait des commandes : 30 avril à 15h30, parking de l'école
- Le paiement devra se faire :
soit en espèces avec la somme exacte (il nous est impossible de rendre la monnaie).
soit par chèque établi à l'ordre de "Laetitia DIETRICH".



Vos commerces ouverts tout au long de la semaine

La municipalité a toujours mis en avant l'utilité de notre économie locale. Aujourd'hui, c'est devenu une évidence pour tous les Brassois.

En ce temps de crise, nous pouvons compter sur leur engagement, leur disponibilité, leur dévouement, leur gentillesse et aussi sur la qualité de leurs produits.

Durant le confinement, nous pouvons compter sur eux. Pour les semaines, mois et années à venir, ils pourront compter sur nous, nous sommes certains qu'ils pourront aussi compter sur vous.

Nous avons contacté les commerces Brassois qui ont du fermer afin de leur proposer notre aide et leur rappeler notre soutien dans ce moment difficile.

La location du domaine public pour les terrasses sera offerte pour l'année 2020.

Le droit de place pour notre marché du dimanche est également gratuit durant toute la période confinement.



**Jour après jour,
continuons à soutenir notre économie locale.**



LIVRAISON À DOMICILE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Votre magasin Utile a mis en place un système de drive. Préparez au mieux votre liste de courses chez vous puis communiquez la nous soit en appelant au 04 94 78 90 81 soit par messenger à "Nathalie Dorothée" en laissant votre nom et numéro de téléphone.

Nathalie, Laetitia et Dorothée prépareront votre commande et vous appelleront pour que vous puissiez la récupérer. Le règlement se fera ensuite en caisse.

Utile fournira les sacs et cartons gratuitement.

Malgré toutes les précautions prises (port de gants et masque systématique), pensez à bien vous laver les mains après récupération des marchandises.

HORAIRES DÈS LE 20/04/2020

LUNDI	8h30 -12h /15h -19h30
MARDI	8h30 -12h /15h -19h30
MERCREDI	15h -19h30
JEUDI	8h30 -12h /15h -19h30
VENDREDI	8h30 -12h /15h -19h30
SAMEDI	15h -19h30
DIMANCHE	Fermé



BOUCHERIE FELIX

Vous pouvez dorénavant réserver les viandes de notre boucher Félix et ainsi réduire l'attente à la boucherie.

MODALITÉS :

Vous pouvez cliquer sur le lien suivant pour consulter la liste de tous les produits que Félix propose : www.fichier-pdf.fr/2020/04/02/commande-boucherie/

- Vous complétez votre commande et vous l'envoyez de préférence par mail à commande@maire-bras.fr.
- Vous pouvez également contacter le : 06 22 31 82 17. Nous prendrons votre commande par téléphone.



- **Pour un retrait de votre commande les mercredis de 16h00 à 19h00 : vous devez pré-commander avant les dimanches à 18h00.**
- **Pour un retrait de votre commande les vendredis de 16h00 à 19h00 : vous devez pré-commander avant les mardis à 18h00.**

Boucherie Félix Pellegrino :
Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 7h30-12h30 & 16h00-19h30
Jeudi : 7h30-12h30
Dimanche : 7h30-13h30.

Tél.: 04.94.69.90.18

LIVRAISON À DOMICILE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

LIVRAISON À DOMICILE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES



ÉLEVAGE CICCONE

- AGNEAUX ET PRODUITS FERMIER -

Monsieur CICCONE propose à la livraison l'ensemble de ses produits, à savoir : Agneaux, lapins, cabris, canette, pigeons, pintade, coq, caille, poulet, chapons...

Vous trouverez l'ensemble de ses tarifs dans le visuel ci-contre.

Le paiement devra se faire :

- soit en espèces avec la somme exacte (il est impossible de rendre la monnaie).
- soit par chèque établi à l'ordre de Monsieur CICCONE.

Pour commander, contactez Monsieur CICCONE par téléphone au : 06 68 11 25 58.



BOULANGERIE LA PROVENÇALE

Votre boulangerie "la Provençale" vous accueille à nouveau depuis le lundi 30 mars. Voici les horaires d'ouverture :

LUNDI	de 9h à 11h30
MARDI	de 9h à 11h30
MERCREDI	Fermé
JEUDI	de 9h à 11h30
VENDREDI	Fermé
SAMEDI	de 9h à 11h30
DIMANCHE	Fermé





LIVRAISON À DOMICILE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

le Jardin d'Édouard



Le jardin d'Édouard propose 3 livraisons par semaine en matinée : les mardis, les jeudis et les samedis.

De délicieux plats maison, à chaque fois différents, vous sont concoctés !

Le paiement devra se faire :
 • soit en espèces avec la somme exacte
 • soit par chèque établi à l'ordre de "Le Jardin d'Édouard".
 Pour commander, contactez Raphaël :
 par téléphone au 09 84 23 02 63
 ou mail à : lejardinedouard@gmail.com.

Exemples de plats déjà proposés :

- Blanquette de veau accompagnée du riz pilaf
- Lasagne de bœuf et épinard frais
- Aioli

BRAS PIZZA

Envie d'une 4 fromages, d'une royale ou d'une paysanne pendant cette période de confinement ?

C'est désormais possible à Bras ! Votre pizzeria a ré-ouvert ses portes. Vous pouvez commander vos pizzas au : 04 94 69 96 10. Attention, fermeture à 21h : pensez à réserver avant ! Merci de respecter les distances de sécurité. Un marquage au sol est prévu à cet effet.



La spiruline de Bras de Mme Limonta

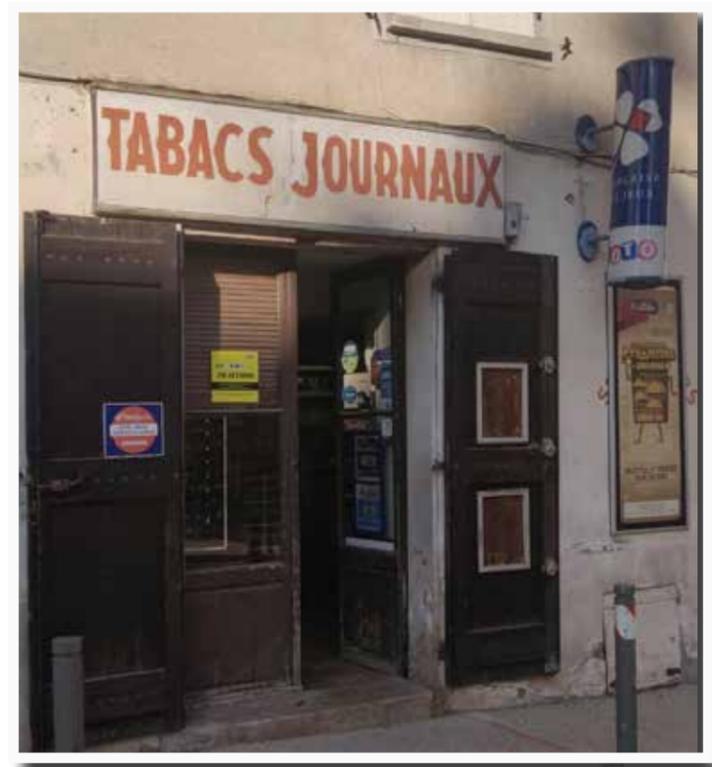


Vous pouvez réserver de la spiruline vendue par Madame LIMONTA, "la spiruline de Bras".

Pour parfaire votre information la spiruline vendue actuellement provient d'une autre ferme partenaire du secteur, Mme LIMONTA ayant d'ores et déjà écoulé l'intégralité de sa production.

La prochaine récolte "brassoise" interviendra dans les prochains mois.

Vous pouvez envoyer votre commande par mail à commande@maire-bras.fr ou par SMS au 06 09 28 60 60.



TABAC-PRESSE

Votre tabac-presse vous accueille aux horaires suivants :

LUNDI	Fermé
MARDI	6h-12h / 16h-19h
MERCREDI	6h-12h / 16h-19h
JEUDI	6h-12h / 16h-19h
VENDREDI	6h-12h / 16h-19h
SAMEDI	6h-12h / 16h-19h
DIMANCHE	6h-12h

Le tabac presse assure également un point de retrait d'argent liquide.



La poissonnerie les 3 Dauphins propose un service de livraison sur notre commune.

Vous pouvez passer commande :

- le lundi pour être livré le mercredi
- le mercredi pour être livré le vendredi

Pour plus de renseignements nous vous invitons à consulter leur page facebook qui reprend les produits à la vente ainsi que les tarifs.

<https://www.facebook.com/Poissonnerie-Les-3-Dauphins-105712594413656>

Contact : 06 58 51 51 62



NOUS ADRESSONS TOUS NOS REMERCIEMENTS :

- aux administrés qui nous font des dons précieux pour les protéger. Nous avons reçu des masques FFP2, des masques FFP3, des combinaisons "amiante" complètes, des lunettes, des masques faits "maison".
- à M^r Bricolage Saint-Maximin qui a fourni 100 masques ffp2 pour nos acteurs de santé.

Ces élans de générosité n'ont pas de prix et nous vous remercions vivement !



APPEL AUX COUTURIÈRES ET AUX BONNES VOLONTÉS

La commune a mené une réflexion pour équiper chaque Brassois d'un masque en tissu afin de pouvoir le porter lors des sorties autorisées dans le village.

Il n'est aucunement question d'inciter aux déplacements mais de faire que ces déplacements soient encore plus sûrs pour tous.

Le constat est simple : face à la pénurie actuelle de masques dits « aux normes », il est peu probable que nous parvenions à être équipés rapidement. L'état réquisitionne toutes les commandes en provenance de la Chine qui reste, à ce jour, le principal fabricant.

Il n'est pas question ici de débattre de l'efficacité des masques tissus, qui sont des masques non médicaux, mais de reconnaître qu'ils aident aux

gestes "barrière's" si importants aujourd'hui. Et surtout ils sont lavables et donc réutilisables.

Dans un premier temps nous avons étudié la faisabilité d'un tel projet ambitieux à l'échelle du village.

Nous avons procédé à un premier recensement.

• Recensement des "petites mains" disponibles :

- Les couturières brassoises disponibles et motivées se sont fait connaître

- Et plus généralement toutes les personnes disponibles pour découper les tissus et préparer le travail des couturières

• Recensement des matériaux disponibles qui dorment au fond des placards

- Du molleton, du tissu polaire

- Du tissu en coton (lavable à 60 degrés minimum) : draps, torchons, chemises ... (pas de T-shirt le tissu étant extensible et

donc plus difficile à coudre)

- Des liens type lacets, cordelettes, rubans ...

La mairie complétera bien évidemment par les achats nécessaires pour mener à bien cette action.

Voici venu le temps de l'action : récupération des matériaux et fabrication !

Bien sûr il n'est pas trop tard pour rejoindre ce projet et apporter votre aide (que ce soit par un don de tissu ou un peu de votre temps – contact : masque@mairie-bras.fr)

Faut-il encore le préciser, c'est évident maintenant : cette opération sera menée dans le plus strict respect des normes d'hygiène et de sécurité.



ALIMENTATION ANIMAUX

Vous avez besoin d'alimentation pour vos animaux ?

N'hésitez pas à faire appel à Florian MAGNONI qui peut vous livrer à domicile : 06.83.35.17.09.

Merci à lui pour ce nouveau service rendu aux Brassoises et Brassois.



Merci!

À Bras, nous avons toujours reconnu l'importance d'avoir un corps médical et nous faisons tout notre possible pour le soutenir.

Il y a quelques temps déjà, nous avons fait le constat "amer", comme dans beaucoup de communes, de la désertification médicale ; d'où, par exemple, la création d'un cabinet pour notre médecin.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, nous voulons remercier très sincèrement, l'ensemble du corps médical qui œuvre au quotidien pour nous maintenir en bonne santé.

Sans relâche, ils sont au front dans cette « guerre » avec des armes dont ils ne disposent (parfois, souvent, trop souvent) pas.

À Bras, nous voulons hurler des grands MERCI à notre médecin, nos infirmières, nos soignants, et notre pharmacie.

Ils œuvrent ici et partout, pour tous, en toute circonstance.

La plus belle preuve de reconnaissance que nous pouvons leur adresser, que nous devons leur adresser c'est de RESTER CHEZ SOI et d'appliquer strictement les gestes barrières.

Respectons leur engagement, leur dévouement, leur implication ils le font pour notre santé.

A tous nos acteurs de santé Brassois : MERCI

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Notre docteur, Morgane Brancato, est votre interlocuteur privilégié pour toute suspicion de Covid-19. Elle est en relation quotidienne avec ses confrères et l'hôpital de Brignoles. En complément, n'hésitez pas à la contacter pour tout problème de santé. Elle propose désormais de la télé-consultation.

Il est important que vous continuiez à vous soigner correctement sans pour autant vous exposer.

Pour cela, rien de plus simple :

1. appelez le 04.23.10.03.27
2. demandez une télé-consultation.
3. du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi matin de 8h30 à 12h.



Prenez soin de vous !



La pharmacie reste disponible pour tous vos besoins. Julie et son équipe ont mis en place des solutions pour les plus fragiles (boîte aux lettres, livraison, etc.)

HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi : 8h45-12h15 & 14h15-18h45
Samedi : 8h45-12h15.



NOS INFIRMIÈRES



Sandra CHEVALIER-FOULFOIN
06 86 63 40 05
04 94 59 27 60



Marlène SANCHEZ
06 22 01 34 58
04 94 59 27 60



Corinne DUQUE
06 13 15 15 70
04 94 59 27 60



Vanessa LUCIANI
07 50 27 85 39
04 89 11 32 83



Anaïs MONOT
07 50 27 85 39
04 89 11 32 83



Jessie ANGLADE
06 17 03 83 58
04 94 69 95 68



Béatrice SOSCIA-MOKRANI
06 17 03 83 58
04 94 69 95 68

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE



Le confinement est une période qui peut s'avérer anxiogène pour certaines personnes. Ceci n'est pas pris à la légère, c'est pourquoi, nous vous communiquons quelques numéros utiles.

- Mise en place d'un numéro vert d'écoute psychologique ouvert en continu qui adresse les appelants à la cellule psychologique départementale : 0.800.13.00.00
- Mise en place d'un numéro vert d'écoute psychologique dédié aux professionnels de santé 0.805.23.23.36.
- Au niveau du département du Var, un numéro dédié aux adultes vulnérables ou pour les informations préoccupantes (violences conjugales, aux enfants...) existe. Il n'est pas lié directement au COVID, mais est actif tout au long de l'année.

En ces moments où la tension peut être plus intense, nous vous le (re) communiquons - cellule de veille / Cellule écoute vigilance : 04.83.95.15.60

N'hésitez pas à appeler : vos interlocuteurs sont des professionnels et sauront trouver les mots justes. Nous restons bien entendu à votre écoute également : Tél.: 06.12.37.20.48 / Email : fpero@mairie-bras.fr



FERMETURE DU CABINET DENTAIRE

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, l'ordre des chirurgiens dentistes a décidé de fermer les cabinets jusqu'à nouvel ordre.

Le docteur Vernet a fermé son cabinet mais reste joignable pour toute urgence sur les numéros et mail suivants :

- 09.65.35.22.05
- 04.42.71.80.99
- docteurvernet.thierry@gmail.com

SPORTIFS AMATEURS ET PROFESSIONNELS : ADOPTEZ LES BONS GESTES

Le confinement doit être respecté à la lettre par tous les citoyens, y compris les sportifs amateurs ou professionnels.

Nous vous invitons à suivre l'injonction principale :

- rester chez soi et ne pas sortir, même pour un entraînement.
- Roxana MARACINEANU (Ministre des sports) a clairement rappelé ces consignes et insisté sur les dérives et interprétations des derniers jours : « Rester chez soi, ça veut dire rester chez soi. Faire une activité physique, ça veut dire sortir près de chez soi pour se dégourdir les jambes, dans sa cellule familiale et réduire la durée de ces sorties pour pouvoir rentrer très vite chez soi. »



Concernant la pratique du cyclisme, il est clairement demandé de ne plus pratiquer. En plus des consignes du gouvernement sur ce point, il en va également de votre sécurité.

Dans la situation actuelle, si vous pratiquez le vélo individuellement et que vous avez un accident, vous vous mettez individuellement en danger, mais vous aurez également une responsabilité collective (les services de secours devront s'occuper de vous, pratiquant d'une activité non indispensable à la vie de la nation).

- Pour la course à pied, elle doit se faire au maximum à 1 km du domicile.
- De même, il est strictement interdit de se rendre au bord d'une étendue d'eau, berges de cours d'eau et massifs forestiers.

Si vous devez pratiquer une activité sportive, ou promener votre animal de compagnie, hors de votre domicile, vous devez impérativement être muni de l'attestation de déplacement dérogatoire datée du jour de l'utilisation.

Il y est clairement mentionné que ces déplacements sont brefs, à proximité du domicile et de façon individuelle.

Tout manquement à ces consignes sera sanctionné par une contravention de 135 € pour violation des mesures destinées à limiter les conséquences des menaces sanitaires graves sur la santé de la population.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**



Bras

**Accueil des enfants
3 à 11 ans
vacances d'avril
Mardi 14 au vendredi 24 avril**

**du lundi au vendredi
7h30 > 18h30 et plus si besoin
ÉCOLE LA BRASQUE**

MODE DE GARDE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES RÉSERVÉ AU PERSONNEL SOIGNANT OU RÉQUISITIONNÉ DANS LA GESTION DE CRISE ET DONT L'AUTRE PARENT NE PEUT PAS GARDER L'ENFANT.

- ▶ Sur justificatif d'emploi et planning de travail précisant les jours et horaires de travail, signé par l'employeur.
- ▶ Documents à remettre au plus tard J-2 avant 18h par mail : accueildeloisirs@mairie@mairie-bras.fr
- ▶ Plus de renseignements : 06 18 35 17 30
- ▶ Pique-nique à prévoir




Tous les espaces tri sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Faisons acte de civisme, gardons à domicile tous les déchets hors ceux qui sont destinés aux colonnes de tri sélectif.

Attention, le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral.

Il est toutefois possible de brûler les végétaux issus de l'agriculture et des Obligations Légales de Débroussaillage.

Pour cela, une demande de dérogation doit être faite à secretariat@mairie-bras.fr accompagnée du formulaire disponible sur le site de la mairie : www.mairie-bras.fr rubrique > Cadre de vie > Sécurité > Emploi du feu.



LA POSTE

La distribution du courrier est assurée les mercredis, jeudis et vendredis.
Tél.: 04 94 69 94 15

- Le bureau de Poste de Saint-Maximin vous ouvre ses portes du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16-30 et le samedi : 9h-12h30*
- Celui de Brignoles vous accueille du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16-30 et le samedi : 9h-12h*

Les déplacements en bureaux ne doivent se faire que s'ils sont strictement nécessaires.

*Les horaires sont susceptibles d'être modifiés sur décision de La Poste.

**APPEL AU CIVISME
SUR LES DÉCHETS
SAUVAGES**

Nous déplorons encore de multiples actes d'incivilité sur notre commune. Ces dépôts sauvages dégradent notre environnement et notre cadre de vie.

Gardez vos déchets jusqu'à la réouverture des déchetteries !



DES RESSOURCES NUMÉRIQUES ADULTES ET JEUNESSE POUR VOUS DIVERTIR DEPUIS CHEZ VOUS. CONCERTS, RADIO, SPECTACLES, LITTÉRATURE, ETC.



CONFINEMENT : LA CULTURE À LA MAISON

Visiter un musée, assister à un concert ou manger devant un opéra, c'est possible même pendant le confinement ! Vos médiathécaires vous ont préparé une sélection. À consulter sur le site www.mairie-bras.fr, sur le Facebook Mairie de Bras ou sur : <https://www.fichier-pdf.fr/2020/03/30/liens-numeriques/>



LA COMMUNE VOUS A CONCOCTÉ UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES POUR VOUS DISTRAIRE PENDANT CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT...

Chaque Brassois va pouvoir s'exprimer et montrer ses talents !

La commune se réjouit déjà de voir les œuvres qui vont prendre vie sous les doigts et dans l'esprit de chacun.

Chacun possède à son domicile des matériaux ou des pensées « qui dorment » et qui ne demandent qu'à être utilisés de la façon la plus concrète à la plus insolite, de la plus utile à la plus décorative...c'est une occasion nouvelle de permettre à chaque brassoise et chaque brassois de s'exprimer !

Laissez libre cours à votre imagination....

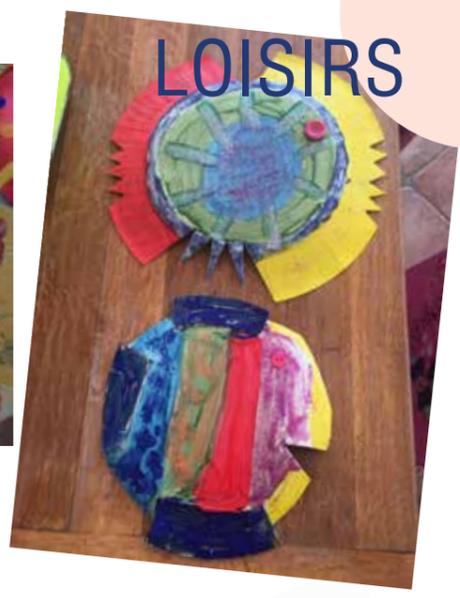
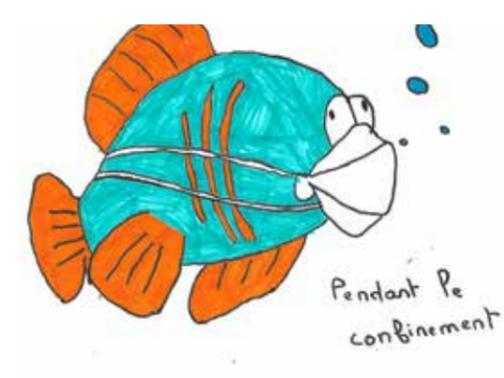
Défi gratuit et ouvert à tous les brassois sans restriction d'âge.

[LUMIÈRE]
DÉFI ARTISTIQUE

Peinture
INSOLITE DESSINS
FLORAL Musical
Enluminure
PHOTOGRAPHIE
Couture / Broderie
Bijoux
MANUEL
sculpture

DÉFI ARTISTIQUE GRATUIT
OUVERT À TOUS LES BRASSOIS

Renseignements : communication@mairie-bras.fr



1er avril :
CONCOURS DE POISSONS



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le: à h

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

